



FONDATION
MASSÉ-TRÉVIDY

**RELEVÉ DE DECISIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION
DU 24 avril 2015**

Lors de sa séance du 24 avril 2015 :

- Le Conseil d'Administration a validé les comptes administratifs 2014 des activités suivantes :
 - Direction générale et gestion propre
 - Pôle Enfance et Familles :
 - CPOM Protection de l'enfance
 - Odysée Mineurs Isolés Etrangers
 - CPOM prévention spécialisée
 - Taxe d'apprentissage et Roulez Jeunesses
 - CPOM médico-social
 - Pôle Formation et Insertion :
 - Budget pluriannuel du CPHJ
 - Escale
 - Jarlot
 - FJT
 - CPHJ
 - SIAO
 - Golf
 - Pôle personnes âgées :
 - Ehpad
 - Accueils de jour
- Le Conseil a été informé des comptes 2014 des sociétés :
 - ATV
 - Kerbernez Restauration
 - Transport Ouest Pluss
- Ont été présentés au conseil les bilans qualitatifs :
 - des dispositifs Insertion et Kerbernez
 - de l'Ehpad Yan d'Argent (Quimper)
- Le conseil a validé le projet d'établissement de l'Ehpad de Pen Allé (Loctudy)
- Il a été fait lecture du projet de réforme des statuts et du règlement intérieur de la Fondation.
- Le conseil a voté la démission de la Fondation de l'association ARAMIS.